

CAHIER DES CHARGES « AMBASSADEURS ECO-RENOVATION DU PARC »

Critères organisation d'entreprise

	Exigences obligatoires	Interprétation de l'exigence : explication (E) ou personnalisation (P) des critères	Éléments d'évaluation	Satisfaction de l'exigence	Notes d'audit
1	L'entreprise affiche clairement ses engagements « Ambassadeur du Parc naturel régional du Gâtinais français » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc.	<p>E : Est-ce que les engagements « Ambassadeur PNRGF » de votre entreprise sont spontanément visibles ? Comment comptez-vous appuyer sur l'image du Parc ? Quel espace d'affichage pour le réseau ?</p> <p>P : L'attestation de marquage est visible au sein des bureaux de l'entreprise, si elle en possède. Le logo « Ambassadeur du Parc » figure sur les factures, devis, panneaux de chantier des chantiers en matériaux biosourcés. Les documents de communication de l'entreprise mettent en avant le logo du réseau. L'entreprise communique sur les engagements du réseau auprès de ses clients.</p>	<p>Devis et factures, panneaux de chantier avec la présence du logo.</p> <p>Site internet, documents de communication</p>	Audit de renouvellement	
2	L'entreprise dispose d' un plan d'amélioration pour développer l'utilisation de matériaux bio-sourcés.	<p>Questions : Avez-vous mis en place un plan d'amélioration, quels contenu et suivi (objectifs, moyens, délais, etc.) ?</p> <p>P : Le Parc et le bénéficiaire, compte tenu des indicateurs définis ensemble, établissent les marges de progrès adaptées à l'entreprise. Cette démarche de progrès devra être mise en place pendant la durée de la convention.</p>	<p>Tableau de bord complété avec suivi des indicateurs.</p> <p>Marges de progrès définis lors de l'audit d'entrée</p>	Audit de renouvellement	Les marges de progrès envisagées sont jointes à la convention.
3	Par ses pratiques et sa communication, l'entreprise encourage les comportements éco-citoyens .	Questions : Quelles actions de sensibilisation sont mises en place ? Quels outils de sensibilisation sont mis à disposition ? De quels supports de sensibilisation disposez-vous ?	<p>Échanges avec l'entreprise.</p> <p>Article de presse</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NC (Non Concerné par le critère)	Le questionnaire d'enquête de satisfaction des

		<p>E : Les entreprises ambassadrices ont un rôle de sensibilisation auprès de leurs clients (conseils et personnalisation du projet), partenaires et réseaux.</p> <p>P : Elles sensibilisent notamment aux ressources du territoire, aux matériaux bio-sourcés et au patrimoine bâti du Parc. Elles valorisent et transmettent les savoir-faire spécifiques au territoire. Elles font savoir qu'elles utilisent prioritairement des matériaux bio-sourcés. Elles sont disponibles pour la presse.</p>	<p>Connaissance des ouvrages édités par le Parc sur le patrimoine bâti, l'éco-rénovation, ...</p> <p>Devis clairs et détaillés, expliqués aux clients, privilégiant une solution performante et biosourcée en rénovation thermique de bâti.</p>		clients est joint à la convention
--	--	---	---	--	-----------------------------------

Critères attachement au territoire

4	L'entreprise participe à l'économie locale : choix de ses principaux fournisseurs/prestataires locaux.	<p>Question : Avec quelles entreprises locales travaillez-vous ?</p> <p>P : Pour les travaux qui la concernent, l'entretien de ses bâtiments, la gestion courante... l'entreprise fait appel à des prestataires locaux.</p>	<p>Liste des entreprises associées</p> <p>Liste des fournisseurs locaux</p> <p>Factures</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NC	
5	L'entreprise fait la promotion des prestations et des activités économiques du Parc.	<p>Questions : Comment valorisez-vous les activités locales ? Quels sont vos fournisseurs ?</p> <p>E : L'entreprise fait appel autant que possible à des services d'entreprises locales. Elle est en capacité de présenter les aides financières pour la rénovation énergétique proposées par le Parc et ses partenaires et en informe ses clients.</p>	<p>Audit d'entrée</p> <p>Audit de renouvellement</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NC	

		P : L'entreprise renvoie ses clients vers le service France Rénov' du Parc naturel régional du Gâtinais français.			
--	--	---	--	--	--

Critères environnement et patrimoine

6	<p>Pour ses projets de construction ou de rénovation de bâtiments, l'entreprise prend en compte les ressources locales et renouvelables ainsi que les techniques d'écoconstruction. Elle utilise des savoir-faire locaux et recherche l'intégration du bâti dans le paysage.</p>	<p>Questions : Etes-vous dans le cadre d'une rénovation ou d'une construction ? Bénéficiez-vous d'un appui technique ?</p> <p>E : L'entreprise utilise pour ses propres projets de construction ou de rénovation des matériaux en filière courte et bio-sourcés. Elle fait appel à des professionnels qui valorisent les savoir-faire locaux et des techniques d'écoconstruction sont mises en œuvre.</p> <p>P : Pour ses projets de construction, de rénovation, l'entreprise se fait conseiller et accompagner par des professionnels : organismes de conseil architectural, paysager, énergétique (CAUE, Ajena...), architectes, bureaux d'études.</p>	<p>Observation, discussion.</p> <p>Plans, descriptifs</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NC	
---	---	---	---	---	--

Critères techniques

	Exigences obligatoires	Interprétation de l'exigence : explication (E) ou personnalisation (P) des critères	Éléments d'évaluation	Satisfaction de l'exigence	Notes d'audit
7	<p>ORIGINE DES MATERIAUX, DES PRODUITS : L'entreprise cherche à valoriser les ressources naturelles et humaines du territoire du Parc du Gâtinais</p>	<p>Question : Quelle est la provenance des matériaux et produits utilisés pour vos chantiers de rénovation du bâti ?</p>	<p>Liste des fournisseurs de matériaux et produits.</p> <p>Pour le chantier audité choisi parmi ceux</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <p>Enquête de satisfaction des</p>	

	français en valorisant des matériaux et produits en filières courtes	<p>E : L'entreprise veille à privilégier, si cela est possible, des matériaux et produits issus du territoire du Parc ou proche de celui-ci (départements limitrophes).</p> <p>P : les matériaux utilisés par l'entreprise pour les travaux d'isolation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La laine de mouton - Le chanvre - La paille - La ouate de cellulose - Le liège - Le lin - Le coton recyclé - Le bois : labélisé FSC et PEFC – pour les essences : châtaignier, chêne, épicéa, érable sycomore, frêne, hêtre, merisier, noyer, peuplier, pin maritime, pin sylvestre, robinier, sapin. <p>En cas de projet utilisant un matériau biosourcé ou des énergies renouvelables non mentionné ci-dessus, les instances de décision du Parc détermineront si celui-ci est recevable ou non.</p>	proposés par l'entreprise : devis, quantitatif estimatif (DQE), plan, factures d'approvisionnement, d'achat des matériaux, produits/attestation de provenance des fournisseurs/fiches techniques produits.	clients sur chantier audité.	
8	<p>TECHNIQUE, SAVOIR-FAIRE ET APPROCHE GLOBALE DU PROJET :</p> <p>L'entreprise maîtrise les savoir-faire techniques nécessaires à la rénovation du bâti traditionnel et à la mise en œuvre d'isolation biosourcée en rénovation du bâti.</p> <p>L'entreprise intervient en favorisant l'approche globale du projet afin de</p>	<p>Questions : Quel état des lieux du bâti réalisez-vous préalablement à votre intervention ? Quels savoir-faire traditionnels sont à préserver ? quels outils manuels utilisez-vous pour réaliser vos ouvrages ?</p> <p>Combien de chantier de rénovation traditionnelle avez-vous par an ? Quelles techniques d'isolation bio-sourcée mettez-vous en œuvre ? Combien de chantier de rénovation avec isolation bio-sourcée ?</p> <p>Quelles compétences externes êtes-vous en</p>	<p>Liste des fournisseurs de matériaux et produits.</p> <p>Pour le chantier audité choisi parmi ceux proposés par l'entreprise : des devis quantitatif estimatif, plan, factures d'approvisionnement, d'achat des matériaux, produits / attestation de</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

	<p>garantir la qualité architecturale, technique et économique de son intervention et sa pérennité.</p>	<p>mesure de mobiliser (CAUE, Espace France Rénov', maître-d'œuvre, artisans marqués Parc...) ? Comment avez-vous acquis vos compétences et connaissances sur le bâti présent sur le territoire du PNRGF ?</p> <p>E : L'entreprise réalise un état des lieux du bâti avant d'intervenir afin d'apporter à son client une bonne prescription technique et un devis adapté, elle réalise du sur-mesure, elle maîtrise les techniques traditionnelles et les techniques d'isolation bio-sourcée.</p> <p>P : Diagnostic préalable de l'ouvrage : L'entreprise fait le diagnostic préalable de l'ouvrage : datation du bâti, spécificités constructives, prise de côtes et nature des matériaux existants, diagnostic de l'humidité, de l'étanchéité à l'air, des problèmes structurels, des pathologies existantes...</p> <p>A partir de ce diagnostic l'entreprise conseille son client ou/et le maître d'œuvre sur la prescription à envisager, les éléments de l'ouvrage à conserver. L'entreprise aura conscience de la valeur patrimoniale du bâti et adaptera son projet en conséquence. L'entreprise conserve les éléments de modénature s'inscrivant dans le processus de restauration, quand cela est possible. L'entreprise remplace les matériaux anciens par des matériaux similaires quand les premiers ne sont pas disponibles.</p> <p>L'entreprise fait son devis en conséquence.</p>	<p>provenance des fournisseurs / fiches techniques des produits.</p> <p>Nombre de projet suivis par un maître d'œuvre, un bureau d'études. Nombre de projets conseillés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Energie ou l'espace France Renov' du Parc.</p> <p>Compte-rendu de chantier dans le cas d'intervention de plusieurs artisans.</p> <p>Attestation de formation en lien avec les techniques traditionnelles</p>		
--	---	---	--	--	--

		<p>P : Approche globale L'entreprise conseille à son client de recourir au conseil architectural, énergétique et/ou à la maîtrise d'œuvre : architecte, bureau d'étude thermique, bureau d'étude structure si le projet est global, s'il y a une modification importante des façades extérieures, si l'organisation intérieure est remaniée.</p> <p>L'entreprise conseille à son client le recours à d'autres professionnels du territoire, dont professionnels marqués Parc, lorsque le projet nécessite une intervention globale. En l'absence de maîtrise d'œuvre, les entreprises s'organisent entre elles dans la gestion des interfaces entre lots par le biais d'échanges, de compte-rendu de chantier.</p> <p>P : Confort du bâti et rénovation énergétique : Les matériaux d'isolation mis en œuvre seront recommandés en fonction de leur résistance thermique, mais aussi de leur déphasage, de leur perspiration, de leur inertie, de leur effusivité thermique et de leur capacité à réguler l'humidité.</p> <p>Pour l'isolation de parois opaques, l'entreprise veille à avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les rampants de toiture et plafonds de combles aménagés - $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les planchers de combles perdus - $R \geq 4.5 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les toitures-terrasses - $R \geq 3.7 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les murs en façade et pignon - $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou sur passage ouvert 			
--	--	--	--	--	--

		<p>En cas de complexe d'isolation, la résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (Sd) sera toujours 5 fois supérieure à l'extérieur par rapport à l'intérieur.</p> <p>P : Technique, savoir-faire métiers du chanvre Les entreprises mettant en œuvre le béton de chanvre seront formées aux règles professionnelles de la construction chanvre afin de pouvoir garantir la mise en œuvre (décennale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de doublage/remplissage en béton de chanvre - de sol isolant en béton de chanvre. - d'isolation de toiture en laine de chanvre - d'enduits chaux-chanvre <p>Les mélanges chaux/chanvre sont conformes aux règles.</p> <p>P : Maîtrise des techniques en lien avec les autres isolants biosourcés L'entreprise maîtrise des techniques de mise en œuvre des produits biosourcés :</p> <p>Pose d'isolants semi-rigide, rigides ou en vrac biosourcés (fibres de bois, ouate de carton, coton recyclé...) en isolation de murs, de cloisons, de toitures, de combles et de planchers. Réalisation d'isolation en bottes de paille.</p>			
9	<p>IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES MATÉRIAUX ET PRODUITS : L'entreprise est sensible à l'impact environnemental de son activité.</p>	<p>Questions : Connaissez-vous l'impact environnemental des matériaux et produits que vous utilisez ? Choisissez-vous les matériaux en fonction de leurs impacts environnementaux ?</p> <p>P : L'entreprise privilégie les matériaux et produits suivants : matériaux peu transformés, matériaux de réemploi, matériaux issus du recyclage, matériaux renouvelables, matériaux peu émetteurs de gaz à</p>	<p>Liste des fournisseurs et produits utilisés.</p> <p>Nombre de produits dont il est possible de connaître l'impact environnemental : éco-labels, éco-certification,</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	

		<p>effet de serre et propose à son client ce type de matériaux. Le client est informé que le produit dispose d'une FDES, d'un numéro ACERMI ou équivalent (règles professionnelles).</p> <p>Les matériaux sont installés selon les DTU ou équivalents (ATEX, ETE).</p> <p>L'entreprise privilégie des techniques de mise en œuvre peu consommatrices d'énergie.</p>	FDES...		
10	<p>GESTION DES DECHETS D'ACTIVITÉ: L'entreprise gère ses déchets afin de réduire ses impacts environnementaux.</p>	<p>L'entreprise connaît et applique la charte Chantiers à faibles nuisances.</p> <p>Tri et recyclage des déchets : sur chantier, interne à l'entreprise lorsque cela est possible (réutilisation sur d'autres chantiers de l'entreprise...), externe avec un partenaire (recycleur, autre artisan...).</p> <p>Mise en place de lieux de stockage des déchets, de stockage de matériaux pour réemploi.</p>	<p>Discussions, échanges pour déterminer le parcours des déchets générés.</p> <p>Nombre d'actions mises en place ou en cours dans la gestion des déchets générés.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	

